



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 avril 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 mars 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 11 avril 2008

**Convention d'objectifs et de financement prestation de service
'Accueil de loisirs 3-18 ans'**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Josiane METAYER - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Patrick DELAUNAY - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mlle Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Anne LABBE donne pouvoir à Amaury BREUILLE - Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER - Françoise BILLY donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Blanche BAMANA donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Nathalie BEGUIER - Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Adjoints :

M. Nicolas MARJAULT -

Conseillers :

Mlle Julie BIRET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 avril 2008

DELIBERATION D20080121

ENSEIGNEMENT

**Convention d'objectifs et de financement prestation de service
'Accueil de loisirs 3-18 ans'**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

En 2003, la Ville de Niort a signé la convention Prestation de Service avec la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres. Sous réserve de répondre aux exigences de la CAF concernant notamment la qualité d'accueil et la mise en place d'une tarification adaptée aux ressources des familles, la Ville de Niort bénéficiait annuellement et jusqu'au 31 décembre 2006 d'un soutien financier proportionnel aux nombres d'enfants allocataires accueillis. Cette convention a été reconduite par un avenant pour l'année 2007.

La Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres propose d'établir une nouvelle convention pour l'année 2008, renouvelable par demande expresse.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le recouvrement de cette prestation à l'imputation budgétaire 74-4223-7478.
- Autoriser Madame le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement prestation de service 'Accueil de loisirs 3-18 ans' avec la CAF.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD